



# ALSACIENS ET LORRAINS DE PARIS

**A.G.A.L.**  
— Association fondée en 1871 —



## CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

ASSOCIATION GÉNÉRALE D'ALSACE  
ET DE LORRAINE -AGAL-  
Maison de l'Alsace,  
39 avenue des Champs Elysées,  
75008 Paris

à tous les membres à jour de cotisation

Le 6 février 2023

Madame, Monsieur,  
Chers amis, membres de l'Association,

**Notre Assemblée Générale annuelle se tiendra le samedi 11 mars 2023 à 11h.** Elle se tiendra au restaurant  
« Les noces de Jeannette », angle 14 rue Favart/ 9 rue d'Amboise 75002 PARIS.  
**Métro : Richelieu Drouot, Bourse, 4 septembre.**

Suivie d'un déjeuner à 12h30 dans le restaurant.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du rapport moral du Président.
- Approbation des comptes pour l'exercice 2022.
- Renouvellement de membres du conseil d'administration.
- Questions diverses.

**Lors de notre déjeuner, nous aurons le plaisir d'assister à une conférence de monsieur Gilles Pudlowski, critique gastronomique, qui évoquera ses souvenirs et sa vision de la gastronomie française (et alsacienne).**

Nous comptons vivement sur votre présence et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Nicolas GUSDORF, Président.

## **MODALITES DE VOTE / POUVOIR :**

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

- Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation au 10 mars 2023.
  - **Si vous ne pouvez pas participer à cette Assemblée**, vous pouvez :
1. **Voter par correspondance** : Vous trouverez au verso de cette convocation un bulletin de vote par correspondance à compléter et à signer. Il convient ensuite de le retourner par courriel (après numérisation) à l'adresse [contact@alsaciens-lorrains-paris.fr](mailto:contact@alsaciens-lorrains-paris.fr) ou par courrier postal au siège de l'association, Maison de l'Alsace, 39 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris avant le 05 mars 2023.

2. **Donner pouvoir** à une personne de votre choix, membre de l'Association :

Pour cela, il vous suffit d'adresser un **mail** à l'adresse de l'Association :  
**contact@alsaciens-lorrains-paris.fr** ainsi rédigé :

*Je soussigné .....,*

*Donne pouvoir à .....,*

*Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Générale d'Alsace et de Lorraine qui se tiendra le samedi 11 mars 2023 à 11 heures à Paris.*

Ou un **courrier postal** adressé à :

*Association Générale d'Alsace et de Lorraine, Maison de l'Alsace, 39 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris.*

Comptant sur votre vote, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Le conseil d'administration.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AGAL DU 11 MARS 2023  
FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

	RESOLUTION	POUR*	CONTRE*	ABSTENTION*
1	Approbation du rapport moral du président et du rapport financier du trésorier dans toutes leurs parties, ces rapports et les opérations qui y sont visées, ainsi que les comptes de l'exercice 2022.			
2	Élection de Monsieur Emilien HUMANN, trésorier adjoint au Conseil d'Administration de l'AGAL.			
3	Reconduction de Monsieur Christophe BERGER au Conseil d'Administration de l'AGAL.			
4	Reconduction de Madame Sylviane COUET-WURTZ secrétaire générale, au Conseil d'administration de l'AGAL.			
5	Reconduction de Monsieur Fabrice HAMM au Conseil d'Administration de l'AGAL.			
6	Reconduction de Madame Véronique LEIBER au Conseil d'Administration de			
7	L'Assemblée Générale de l'Association Générale d'Alsace et de Lorraine donne quitus plein et entier aux membres du Conseil d'Administration ainsi qu'au Commissaire aux Comptes.			

\*Cocher la case correspondante

Nom et prénom du membre :

Adresse :

Code postal et ville :

FAIT à ..... le .....

VOTRE SIGNATURE